

## Nouvelles locales du mardi 07 mai 2013

@rib News, 07/05/2013 | Politique - L'ancien président de l'Assemblée nationale de 1995 à 2002 affirme que celle-ci ne respecte pas la loi en dépassant le délai prévu pour présenter au président de la République les projets de loi pour promulgation. L'once Ngendakumana fait savoir que l'Assemblée nationale avait un délai de 48 heures pour présenter au président de la République le projet de loi sur la presse au Burundi. Il ne comprend pas pourquoi une semaine s'est écoulée sans que ce projet de loi lui soit remis. Dans ce cas, souligne-t-il, ledit projet de loi doit être remis à l'Assemblée nationale pour une seconde lecture ou un nouveau vote. Il demande au président de la République de ne pas continuer à violer la loi comme il a fait l'Assemblée nationale puisqu'il a juré de la respecter lors de sa prestation de serment ainsi respecté le pays mais aussi sa propre personne. [Rpa]

ï Droits de l'Homme - La population de la province de Gitega trouve que le projet de loi sur la presse au Burundi voté par le Parlement est trop liberticide et anticonstitutionnel. Ils trouvent que le travail combien louable des journalistes sera foutu. Ils demandent au président de la République de le remettre au Parlement pour l'analyser à nouveau afin d'avoir un texte conforme à la Constitution et qui n'est pas lourd pour la population en général et les journalistes en particulier. Selon eux, cela va permettre la diffusion des informations utiles pour toute la Nation. [Rpa]- L'association Reporters Sans Frontières a écrit une lettre ouverte au président de la République du Burundi pour lui demander de ne pas promulguer le projet de loi sur la presse au Burundi. Dans cette lettre, la RSF trouve que la promulgation de ce texte serait synonyme de miracle dans le sens pourtant négatif du terme. Elle rappelle au président de la République de ne pas confondre les cris lancés par les journalistes à des sous-estimations du travail fait par le Gouvernement et le Parlement, mais à une inquiétude légitime. Selon cette association, la promulgation de ce projet de loi viendrait remettre en cause les principes de bonne gouvernance, de démocratie, de multipartisme et de liberté de la presse. Elle trouve aussi que la priorité électorale qui approche devrait être réglée par un texte plutôt que la Constitution. [Rpa] | Education - Le syndicat CONAPES demande au Gouvernement de bien se préparer au nouveau système de l'école fondamentale. Selon le président de ce syndicat, il y aura surcharge pour les enseignants qui devront dispenser des cours disparates alors qu'ils n'ont pas subi une formation solide en ces matières. Emmanuel Mashandari trouve que la formation de six jours dispensée aux enseignants n'est pas du tout suffisante et la formation des élèves sera son tour tronquée du moment que ces enseignants devront leur tout faire face aux problèmes liés au nombre élevé d'élèves, celui des manuels des infrastructures scolaires insuffisants. Tout en appréciant le bienfondé du système, il trouve que le Gouvernement devrait aller doucement mais sûrement afin d'avoir des effets efficaces. Le syndicat SLEB quant à lui se dit inquiet pour les élèves qui n'auront pas aussi au test de 9<sup>ème</sup>. Selon la présidente de ce syndicat, la formation donnée aux enseignants pendant 6 jours est insuffisante et les élèves seront incapables de se gérer après la 9<sup>ème</sup>.

[Bonesha/Rtnb/Rtr] | Economie - Le Comité national de coordination des aides fait savoir que les bailleurs du Burundi qui avaient promis de soutenir le pays lors de la réunion de Genève ne sont pas en train de le faire comme convenu. Selon le Secrétaire permanent de ce Comité, il y aura des réunions de sensibilisation de ces bailleurs aux mois de juin et octobre pour leur expliquer les programmes urgents du CSLP II à soutenir dans l'immédiat. Tout en affirmant qu'il n'y a pas de conditionnalités que les bailleurs demandent au Burundi, Pamphile Muderega ne pointe pourtant pas du doigt ce qui peut être la cause de cette réticence des bailleurs. Le ministre des Finances constate quant à lui que la crise qui frappe les bailleurs du Burundi frappe aussi le Burundi. Tabu Abdallah Manirakiza se dit pourtant satisfait de l'implication des bailleurs du Burundi malgré cette crise qui n'épargne personne. [Bonesha/Rpa/Isanganiro/Rtnb/Rtr] | Gouvernance- La population de la colline Kidasha de la commune Mutaho en province de Gitega se révolte contre l'Administrateur communal. Selon elle, ce dernier est lié aux activités des Imbonerakure qui sèment la terreur parmi la population puisqu'il leur donne les armes qu'ils utilisent. Selon elle, c'est le « Mutama », qui appartiennent les fusils du chef communal des Imbonerakure, arrêté pour meurtre du père du président communal du CNDD-FDD dans cette commune. Elle l'accuse de semer le désordre dans sa commune et dit qu'ils n'ont pas voté le CNDD-FDD pour dirigerants qui les malmenent. Elles demandent la destitution de cet Administrateur et de ces chefs des Imbonerakure.

Emmanuel de Monfort Ndayiragije quant à lui reste introuvable depuis l'enterrement de la personne assassinée. Il ne répond plus son téléphone et son bureau de même que son domicile sont déserts. [Rpa]- Selon Maître Janvier Nsabimana, les autorités de la commune de Kirundo devraient remettre aux commerçants de cette localité la somme de 10.000F qu'elles ont collectée comme amende auprès de ces derniers pour avoir refusé de fermer leurs kiosques pour aller écouter le discours du président de la République lors des travaux communautaires de vendredi dernier. Selon lui, il y a eu abus de droit de la part de ces autorités qui devrait pourtant prendre cette décision sur base d'un texte officiel reconnu. Il constate que ces autorités devraient être sensibilisées ou corrigées. [Rpa]- Le secrétaire communal du parti Sahwanya-Frodebu dans la commune Kayogoro dans la province de Makamba dénonce le comportement de l'Administrateur de la commune qui a donné l'ordre d'arracher le drapeau de ce parti sur la colline Bujondi. Il trouve que cela constitue la perturbation des activités des autres partis politiques. Il lui demande de remettre ce drapeau à l'endroit où il était planté. L'Administrateur communal confirme que c'est bien lui qui a donné l'ordre d'arracher ce drapeau. Zénonde affirme qu'il a donné cet ordre car certains individus le lui avaient demandé et avaient juré que s'il ne le faisait pas ils feraient eux-mêmes. Il demande aux autorités du parti Sahwanya Frodebu de venir récupérer ce drapeau et d'aller le planter à un autre endroit. [Isanganiro] | Sécurité - La population de la colline et zone Mubone de la commune Kabezi dans la province de Bujumbura se dit inquiète des patrouilles menées pendant la nuit par les jeunes Imbonerakure armés de gourdin et de machette. Selon cette population, ils intimident la population et leur demandent d'adhérer au CNDD-FDD et font aussi des montages afin de faire emprisonner certaines personnes. Selon le président de l'APRODH, le comportement de ces jeunes qui se comportent comme les agents de la sécurité est étonnant alors qu'il y a des corvées payées pour ça. Pierre Claver Mbonimpa s'écrit du fait qu'ils font même des entraînements paramilitaires au grand sans être inquiétés. Faisant référence aux jeunes qui ont participé aux atrocités des années de la crise au Burundi

trouve que ces Imbonerakure vont mourir comme des mouches et n'auront pas une vie meilleure. Il demande au parti présidentiel de les encadrer utilement au lieu de leur faire participer dans des activités qui n'aboutissent pas. [Rtr/Isanganiro]- Le porte-parole de l'ADC-Ikibiri demande que ce que font les Imbonerakure soit arrêté. Chevineau Mugwengezo trouve que cette situation critique et alarmante est le résultat de la condamnation des actes commis par ces jeunes par le pouvoir en place. Il constate aussi que ce comportement est propagé contre les membres du parti au pouvoir, ce qu'il qualifie d'inacceptable que des jeunes soient conduits à participer à leur propre destruction au lieu d'être encadrés. Il trouve que cela doit changer pour rassurer tout le monde. [Isanganiro] Sociétés - Une personne a été retrouvée ce mardi matin pendue par une corde dans la province de Matongo de la province de Kayanza. Les raisons de ce suicide ne sont pas connues mais l'Administrateur de Matongo fait savoir que cette personne devrait comparaître devant le Tribunal de résidence de cette commune pour avoir vendu un porc qui ne lui appartenait pas. Il ajoute aussi que selon des informations dont il dispose, la personne était trop endettée. [Rtnb/Rpa]